



“Le Suprême”

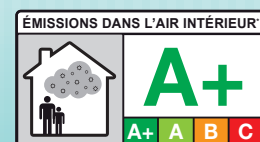
VERNIS ANTI-TACHE MAT / BRILLANT + BOOSTER ANTI-TACHES (POUR VERNIS MAT)



Les fabuleux avantages

- Technologie : auto-réticulant.
- Monocouche⁽¹⁾.
- Ultra résistant : café, vin, graisses, vinaigre, sauce tomate, moutarde...
Spécialement formulé pour apporter une résistance totale à toutes les taches alimentaires et domestiques.
- Produit idéal pour rendre optimales les rénovations réalisées avec la “Coloration Facile” MOBILIER, CUISINE & PORTE. Permet aussi la protection des bois bruts. Excellente résistance à l’abrasion, facile d’application.
- Sur une surface fortement sollicitée (table, cuisine...), combinez le **VERNIS MAT** avec le **BOOSTER ANTI-TACHES** pour un résultat optimal.

(1) Efficace même en une couche sur “Coloration Facile” MOBILIER, CUISINE & PORTE.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

RENDEMENT L/COUCHE
±12-14 M²

SEC AU TOUCHER
±1H30

RECOUVRABLE
±4 H

OUTILS :
PINCEAU, BROSSÉ,
ROULEAU

VERNIS MAT
UNIQUEMENT :



**Ne pas utiliser pour des jouets destinés à l'usage d'enfants de moins de 36 mois ou pour des jouets destinés à être mis en bouche.



UTILISATION

Intérieur sur la “Coloration Facile” MOBILIER, CUISINE & PORTE, sur bois : plans de travail, crédences, meubles, mobiliers d'enfants, cuisines, tables, bureaux, portes, fenêtres, poignées de portes...
Ne pas utiliser sur sols ou bac de douche.

FINITION ET TEINTE

Mat, Brillant.

CONDITIONNEMENT

Vernis Mat: 0,125L, 0,22L, 0,5L, 1L et 2,5L.
Vernis Brillant: 0,5L, 1L et 2,5L.
Booster: 50 mL (pour 1L de vernis mat), 125 mL pour 2,5L de vernis)

RENDEMENT

Env. 12 à 14 m² au litre.
Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.

DILUTION

Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

APPLICATION

Pinceau, brosse et rouleau.



PRÉPARATION DES FONDS

S'applique sur bois bruts ou teints (**TEINTURE PLANCHERS & MEUBLES "Le Bonhomme"**) ou sur la "**Coloration Facile**" **MOBILIER, CUISINE & PORTE** après minimum 4 h de séchage.

Assurez-vous que l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, le traitement et la préparation des supports soient conformes aux DTU et normes en vigueur. Assurez-vous d'une parfaite compatibilité du produit avec le support et avec d'éventuelles anciennes finitions saines et bien fixées.

CONSEIL DU FABRICANT

Appliquez sans surépaisseurs. N'appliquez pas en dessous de 10°C.

Sur la protection d'une surface fortement sollicitée, ajoutez 50 mL de **BOOSTER ANTI-TACHES** dans 1 L de **VERNIS MAT**. Mélangez bien à l'aide d'une spatule et raclez les bords. Vous avez maximum 24 h pour appliquer le produit avant qu'il ne réagisse dans la boîte.

Sur bois, égrenez (abrasif non métallique) après la 1^{ère} couche, dépoussiérez et appliquez 1 nouvelle couche, voire 2 couches pour un résultat optimal.

Sur la "**Coloration Facile**" **MOBILIER, CUISINE & PORTE**, appliquez une seconde couche pour un résultat optimal. Après séchage complet, prenez quelques précautions pendant au moins 10 jours. Sur fond blanc, peut légèrement atténuer la blancheur.

TEMPS DE SÉCHAGE (À ENV. 20°C)

Sec au toucher : **env. 1 h30**.

Sec recouvrable : **env. 4 h**, après séchage complet.

Le temps de séchage varie en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air

NETTOYAGE DES OUTILS

Eau.

DÉLAI DE STOCKAGE INDICATIF

2 ans en emballage hermétique d'origine.

Stable dans les conditions normales de stockage.

CARACTÉRISTIQUES

Liquide prêt à l'emploi.

LIANTS

Résines acryliques auto-réticulantes.

SOLVANTS

(dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)

Eau, dérivés d'éther de glycol

Teneur en COV conforme à la Directive 2004/42/CE applicable en 2007-2010.

CARACTÉRISTIQUES

EXTRAIT SEC MASSIQUE

Env. 33%.

DENSITÉ (À 20°C)

Env. 1.030.

CLASSIFICATION (NF T36-005)

Famille I - Classe 7 b 2.

POINT ÉCLAIR

Supérieur à 100°C.

RECOMMANDATIONS

(Règlement (CE) N°1272/2008 modifié)

MANIPULATION

VERNIS ANTI-TACHE MAT/BRILLANT : Contient Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. Contient des produits biocides : BIT et C(M)IT/MIT (3:1).

BOOSTER ANTI-TACHES : Attention. Provoque une sévère irritation des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Mesures de sécurité pour l'utilisateur:

- Aérer la pièce pendant le séchage / Maintenir une bonne ventilation pendant l'application et le séchage.
- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- En cas de projection, ne pas inhaler les émanations.
- En cas d'ingestion : rincer la bouche.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Concernant les équipements de protection individuels :

- Il est conseillé de porter des gants et des vêtements adaptés

STOCKAGE

Craint le gel. Tenir hors de portée des enfants.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

PROTECTION DE LA NATURE

Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

Fabriqué par : Produits MAULER • 7 rue de l'Industrie • F-68360 SOULTZ
Tél.: +33 (0)3 89 52 21 15 • Fax +33 (0)3 89 50 27 06 • contact@1919bymauler.com • www.mauler.fr

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.



[www.mauler.fr/
1919-by-mauler/
fiche-technique/
verniss-anti-tache-le-supreme-
mat-brillant.pdf](http://www.mauler.fr/1919-by-mauler/fiche-technique/verniss-anti-tache-le-supreme-mat-brillant.pdf)